



Communiqué de presse

Le 13 mars et le 1^{er} mai : les nouvelles dates nationales pour pêcher en France

Le 13 mars et le 1^{er} mai : voilà les deux dates d'ouverture de la pêche qui permettront désormais à 1,4 million de passionnés de taquiner la truite et le brochet.

En effet, pour la première fois, tous les départements de France lancent la pêche de la truite à la même date : le 13 mars cette année. Une aubaine pour les pratiquants des 16 territoires(1) qui débutaient cette pratique deux semaines plus tard ! En 2010, tous seront désormais au bord de l'eau... en même temps.

De la même manière, la FNP reforme l'ouverture de la pêche du brochet. **A partir de 2010, la pêche du brochet commencera le 1^{er} mai et cela dans tous les départements de France !** Une révolution : précédemment trois dates d'ouverture régissaient cette pratique dans les territoires français.

Cette harmonisation de la pêche intervient dans le cadre d'une **vaste réforme des dates d'ouverture de la pêche** de la truite et du brochet. Entreprise par les pêcheurs, via leur organe de représentation national la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNP), elle a pour but de simplifier l'accès à la pêche, tout en respectant les espèces et leur période de reproduction.



Les textes ont été présentés au Conseil National de l'Eau en décembre 2009 et ont été validés par ce dernier. Le Conseil d'Etat a rendu sa décision la semaine dernière.

« En 2010 de nombreux projets voient le jour : vente des cartes de pêche par Internet, extension des ententes entre départements... la pêche entre de plain pied dans l'ère de la modernité en s'adaptant aux nouvelles contraintes de la société actuelle et en innovant sans cesse pour rendre ce loisir dynamique et attractif. L'harmonisation des dates d'ouverture et de fermeture y contribue », explique M. Claude Roustan, président de la FNP.

Bien entendu cela n'empêchera pas certains préfets de protéger localement par décret, en fonction des situations rencontrées, certaines espèces emblématiques de leur région. Elle ne remet pas en cause les réglementations spécifiques applicables dans certains grands lacs



Communiqué de presse

intérieurs, de lacs ou de rivières de haute montagne. Cette année sera d'ailleurs celle de la transition afin de faire passer en douceur ces nouvelles habitudes.

A partir de 2010, pour pêcher, deux dates à retenir !

Le deuxième samedi de mars : ouverture partout en France de la pêche à la truite (soit le 13 mars en 2010)*.

1^{er} mai : ouverture partout en France de la pêche au brochet**.

(1) Les 16 départements qui ouvraient l'an dernier la pêche le quatrième samedi du mois de mars sont les suivants : 02, 27, 51, 59, 60, 75, 77, 78, 80, 91, 92, 93, 94, 95.

*Fermeture prévue le troisième samedi de septembre (le 18 septembre en 2010).

**Fermeture prévue le 31 janvier de chaque année.

Contact presse :

Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique.

Julie Miquel.

17 rue Bergère. 75009 Paris.

j.miquel@federationpeche.fr

01.48.24.84.75 / 06.79.88.55.12